

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025/61

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2025	Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, DESCHARNE Samuel, LABONNE NOLLET Laurie, PLATHEY Pierre, BOUCLIER Florence, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc, MARTINOT Noémie, MATHUS Véronique, BENCADI Karim, MORIN DESMURS Michèle, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain
Nombre de Membres en exercice : 19	
Nombre de Membres présents : 15	
Nombre de suffrages exprimés : 15	
Votes Pour : 15	Procurations :
Vote Contre : 0	Excusés : CLEMENT Pascal, BUSSEUIL Georges, MUNCH Armelle
Abstentions : 0	Absents : DELANGLE Sylvie

Le secrétariat a été assuré par : BERDAGUE Patrick

Objet : demande de subvention au titre de l'appel à projets 2026 – Département de Saône-et-Loire

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de l'appel à projets 2026 du Département de Saône-et-Loire, la commune peut prétendre à aide pour des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement consistant au renouvellement du collecteur « Setforge » et de celui de la rue de la Genette..

Ces travaux sont éligibles au titre du volet n°2.3 de l'appel à projets relatif à l'assainissement collectif.

Le conseil municipal est donc invité à solliciter une aide au titre de ce programme, de 30% maximum du montant HT subventionnable s'élevant à 463 000€ HT.

Le montant global de l'opération est décomposé comme suit :

Maîtrise d'œuvre et autres bureaux d'études (SPS, contrôles de réception (inspection vidéo, essais de compactage, tests d'étanchéité), plan de récolement)	44 000€ HT
.Travaux	418 000€ HT
Publication, frais administratifs	1 000€ HT
MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION	463 000€ HT
TVA à 20%	92 600€
TOTAL TTC DE L'OPERATION	555 600€

D2025/187

CL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-SOLLICITE le Conseil Départemental 71 au titre des Appels à projets 2026, pour l'octroi d'une subvention de **138 900€** dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement consistant au renouvellement du collecteur « Setforge » et de celui de la rue de la Genette..- volet 2.3 pour un montant de travaux à **463 000 € HT soit 555 600€ TTC.**

-AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le

..... 16/12/2025

Publication le 18/12/2025

Acte contresigné le

Le Maire, C. LAVENIR

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire, C. LAVENIR



Le/La secrétaire de séance,



D2025/188

